

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 12 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le douze juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

Présents : Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

Absents : Sébastien BONNET, Lylian JUDON

Date de convocation : 04 juillet 2023

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 11

Votants : 11

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

055 2023

OBJET DE LA DELIBERATION DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARTIE D'UNE VOIE COMMUNALE A BRAGEAC

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il a reçu une demande de M. Philippe CHARBONNEL pour acquérir une partie de la voie communale contigüe à sa propriété de Brageac cadastrée YH 11 pour une surface d'environ de 150 mètres carrés.

Il indique que la vente peut se faire à 12€ le mètre carré, comme pour toutes les ventes, et que les frais de notaires et de géomètres resteront à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte la vente d'une partie de la voie communale contigüe à la propriété de Philippe CHARBONNEL à Brageac au prix de 12€ le mètre carré et que les frais de notaires et de géomètres restent à la charge de l'acquéreur.

Il précise que le terrain à acheter s'arrêtera à la limite de propriété et ne débordera sur la parcelle d'à côté comme sur le plan joint.

Le conseil municipal autorise le déclassement du domaine public de la superficie que définira le géomètre et autorise Monsieur le Maire ou son adjoint à faire toutes les démarches et signer tous les documents utiles à l'établissement de ce dossier.

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 12 juillet 2023